



CAHIERS DU LARJE / WORKING PAPERS

N° 2021-2 – Décembre 2021

LARJE Laboratoire de Recherches
Juridique et Économique

COMPORTEMENTS REFERENDAIRES EN NOUVELLE-CALEDONIE : RÉGULARITÉS ET CHANGEMENTS LORS DES SCRUTINS DES 4 NOVEMBRE 2018 ET 4 OCTOBRE 2020

Sylvain Brouard, Sciences Po - CEVIPOF
Samuel Gorohouna, Université de la Nouvelle-Calédonie - LARJE

Résumé :

Après une première enquête consacrée au référendum d'autodétermination de 2018, une seconde étude sur les comportements électoraux a été menée à l'occasion du référendum d'autodétermination de 2020. Le présent article est une synthèse qui présente les principaux enseignements et évolutions des votes des électeurs selon leurs différentes caractéristiques (communauté d'appartenance, origine géographique, genre, revenus, etc.). Parmi les évolutions significatives comparativement à la première consultation, on notera une progression du vote « Oui » dans les communautés kanak, océaniques et plus généralement dans les populations hors du grand Nouméa.

Mots-clef :

Comportement électoral, référendum, indépendance, Nouvelle-Calédonie

**COMPORTEMENTS REFERENDAIRES EN NOUVELLE-
CALEDONIE : RÉGULARITÉS ET CHANGEMENTS
LORS DES SCRUTINS DES 4 NOVEMBRE 2018 ET 4
OCTOBRE 2020
Synthèse des résultats**

Sylvain Brouard, Sciences Po – CEVIPOF

sylvain.brouard@sciencespo.fr

Samuel Gorohouna, Université de la Nouvelle-Calédonie – LARJE

samuel.gorohouna@unc.nc

Introduction.

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, une nouvelle vague de référendums d'autodétermination a lieu, de l'Ecosse à Bougainville, en passant par la Catalogne et la Nouvelle-Calédonie. Après l'enquête consacrée au référendum d'autodétermination de 2018 (Brouard et al. 2019, 2021), le premier prévu par l'accord de Nouméa, le dispositif a été répliqué pour étudier les évolutions des comportements électoraux à l'occasion de la deuxième consultation organisée en 2020. Cet article propose une synthèse des résultats issus de ces deux enquêtes et souligne les régularités et changements dans les comportements référendaires entre 2018 et 2020. Dans une première partie est présentée la méthodologie de l'enquête (I). Puis les comportements référendaires selon la communauté d'appartenance sont analysés (II) avant de s'intéresser plus spécifiquement aux facteurs sociodémographiques des comportements électoraux de la population kanak (III) et non kanak (IV).

I-Méthodologie de l'étude

Pour tenir compte de la variété et de la complexité de la société calédonienne, une stratification dans 6 zones de résidence a été adoptée pour l'échantillonnage de l'enquête menée pour le projet REFCA¹ selon la méthode des quotas (genre, âge, PCS, communauté d'appartenance, commune – et quartier pour le Grand Nouméa –, habitat). L'interrogation (par téléphone) a eu lieu en deux vagues : en septembre 2020 (vague pré-référendaire sur le terrain avant le début de la campagne électorale officielle) et en octobre 2020 (vague post-référendaire sur le terrain après la tenue du référendum du 4 octobre 2020). Les résultats présentés dans le présent article s'appuient sur la réplique de l'échantillonnage ainsi que des questions clés utilisées et validées lors de l'enquête menée à l'occasion du référendum de 2018, qui plus est posée par le même institut (Quid Novi). Cette démarche permet une

¹ Le projet REFCA2020 n'aurait pu être mené à bien sans le soutien financier des provinces Nord et Sud de Nouvelle-Calédonie, que nous remercions.

comparaison rigoureuse entre les données des deux enquêtes.

Dans l'enquête 2020, la structure de l'échantillon de 1009 personnes, représentatives de la population calédonienne âgée de plus de 18 ans, diffère très peu de la structure connue de la population calédonienne de plus de 18 ans. Au sein de cet échantillon, les électeurs inscrits sur la Liste Electorale Spéciale (LESC) constituent notre cible. Compte tenu des règles d'inscription sur cette liste et de ses évolutions ainsi que des pratiques citoyennes², nous avons inclus dans ce sous-échantillon LESC tous les électeurs nés en Nouvelle-Calédonie et précédemment inscrits sur les listes électorales³ ainsi que tous les électeurs nés hors de Nouvelle-Calédonie et arrivés en Nouvelle-Calédonie avant décembre 1994, permettant ainsi s'accorder au mieux avec les conditions pour être électeurs au référendum.

Le sous-échantillon LESC compte 830 répondants lors de la vague pré-référendaire⁴ dont 650 ont accepté de répondre à la vague post-électorale. Parmi les 564 répondants ayant déclaré leur comportement électoral lors du référendum 2020, la différence entre comportements observés lors du scrutin et déclarés lors de l'enquête selon la zone géographique est faible : le vote Oui est le plus sous-évalué (4 points) dans la Grande Terre (Grand Nouméa exclu). Par conséquent, au-delà des caractéristiques sociodémographiques, notre échantillon est également représentatif des comportements référendaires et de leur territorialisation. Les résultats présentés ultérieurement dans le rapport s'appuient systématiquement, sauf mention contraire, sur des analyses de régression multinomiale des données fusionnées relatives aux comportements référendaires en 2018 et 2020, et dont la variable dépendante est le comportement électoral déclaré en trois modalités : abstention, blanc et nul ; Oui ; Non.

² Anticipant les effets des règles d'éligibilité aux listes électorales spéciales et provinciales, les Calédoniens ne signalent pas toujours leur départ de Nouvelle-Calédonie pour éviter de perdre leur droit de vote.

³ Une question vérifie leur résidence en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 3 ans.

⁴ En Nouvelle-Calédonie, 83 % des inscrits sur la liste électorale générale sont inscrits sur la LESC.

Tableau 1. Comparaison des comportements électoraux observés et déclarés lors du référendum 2020 selon la zone géographique (% des votes exprimés).

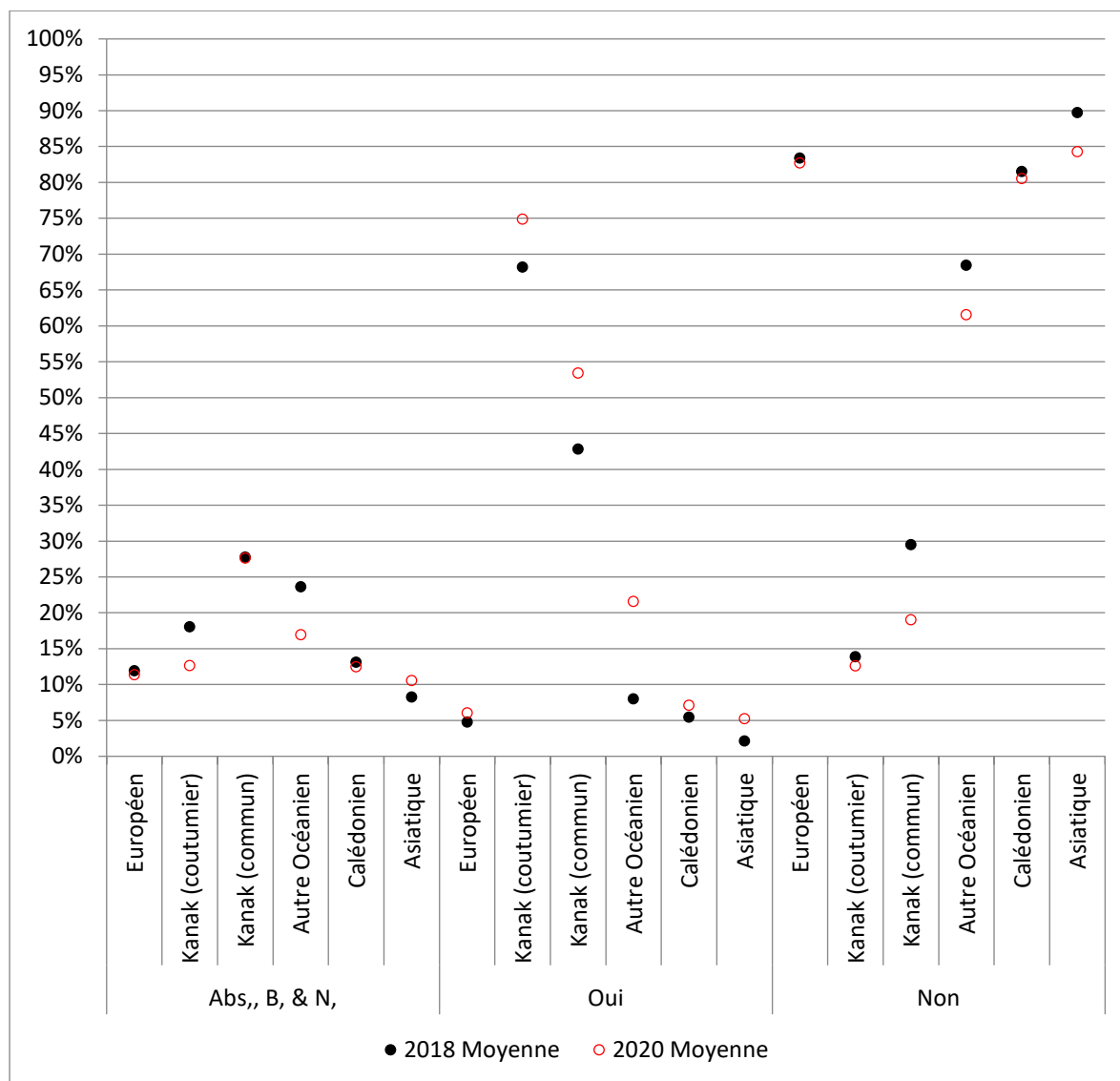
	Résultats électoraux		Comportements électoraux déclarés	
	Oui	Non	Oui	Non
Grande Terre	69,5	30,5	65,5	34,5
Loyautés	84,3	15,7	84,1	15,9
Grand Nouméa	25,4	74,6	26,3	73,7

Nombre d'observations=527.

II-Les comportements référendaires selon la communauté

A partir des données recueillies par l'enquête REECA2020, lors du référendum du 4 octobre 2021, les résultats des analyses multivariées incluant uniquement les variables d'appartenance communautaire soulignent que le contraste entre les comportements électoraux des répondants kanak et non-kanak demeure fort. Ainsi, comme le met en évidence le graphique 1, la probabilité prédite moyenne (à partir des estimations statistiques) de voter Oui parmi les Kanak de statut coutumier est de 75 % alors qu'elle n'est que de 6, 7 et 5 % respectivement parmi les répondants se déclarant membre des communautés européenne, calédonienne et asiatique.

Graphique 1. Comportements électoraux selon la communauté d'appartenance (probabilité prédite moyenne)



La probabilité prédite de voter Non est, à l'inverse, maximale parmi les répondants des communautés européenne, calédonienne et asiatique – respectivement 83, 81 et 84 % – et minimale parmi les répondants kanak de statut coutumier à 13 %. Les répondants des autres communautés océaniques (wallisienne et futunienne, tahitienne et ni-vanuataise) ont majoritairement voté Non également (probabilité prédite moyenne de 68 %) mais dans une proportion significativement plus faible que ceux des communautés européenne, calédonienne et asiatique. Enfin, l'abstention ainsi que les votes blanc et nul culminent parmi les répondants kanak de statut civil commun (probabilité prédite moyenne de 28 %).

Le contraste entre les comportements électoraux selon les communautés apparaît également plus marqué lors du référendum de 2020 que lors de celui de 2018. En effet, si les probabilités prédites moyennes de vote n'ont pas significativement variées au sein des communautés européenne, calédonienne et asiatique, les répondants kanak se sont plus fortement prononcés pour le Oui en 2020 qu'en 2018 : la progression est de 7 et 10 points respectivement pour ceux de statut civil coutumier et commun. Cette évolution va de pair avec une diminution de l'abstention parmi les Kanak coutumiers (-5 points) qui n'est, cependant, pas perceptible parmi les Kanak de statut civil commun. Parmi ces derniers, s'observe, en revanche, un recul de 10 points de la probabilité prédite de voter Non.

La polarisation communautaire croissante dans les comportements électoraux entre Kanak et non-Kanak est, néanmoins, nuancée par l'évolution des répondants des autres communautés océaniques (wallisienne et futunienne, tahitienne et ni-vanuataise). En effet, au sein de cette communauté, le soutien au Oui a progressé de manière spectaculaire : la probabilité prédite moyenne, de 8 % en 2018, atteint 22 % en 2020. Parallèlement, la propension à l'abstention recule de 24 % en 2018 à 17 % en 2020 et celle du vote Non de 68 % à 62 %. Ces inflexions notables sur le court terme dans les comportements électoraux se sont opérées de concert avec l'émergence électorale d'un mouvement politique – l'Éveil océanien – représentant une large partie de la communauté wallisienne et futunienne et dont les leaders n'ont pas une position tranchée sur la question de l'indépendance. Au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, leurs représentants ont, en outre, accepté une alliance avec les partis indépendantistes, après les élections provinciales de 2019, pour la mise en place d'une « majorité océanienne » portant Roch Wamytan à la présidence du Congrès. Cette alliance s'est renforcée à quelques semaines du référendum, en juillet 2020, avec la création d'un groupe commun entre les élus de l'Éveil océanien et ceux du groupe UC-FLNKS du Congrès bien que l'Éveil océanien participait également à l'exécutif de la province Sud géré par la majorité non-indépendantiste de l'Avenir en confiance.

La forte tendance des Kanak à voter pour l'indépendance était attendue. Pour autant, son degré reste moindre par rapport aux estimations faites par d'autres chercheurs. En se référant par exemple à la proportion de vote dans chaque municipalité ainsi que la proportion

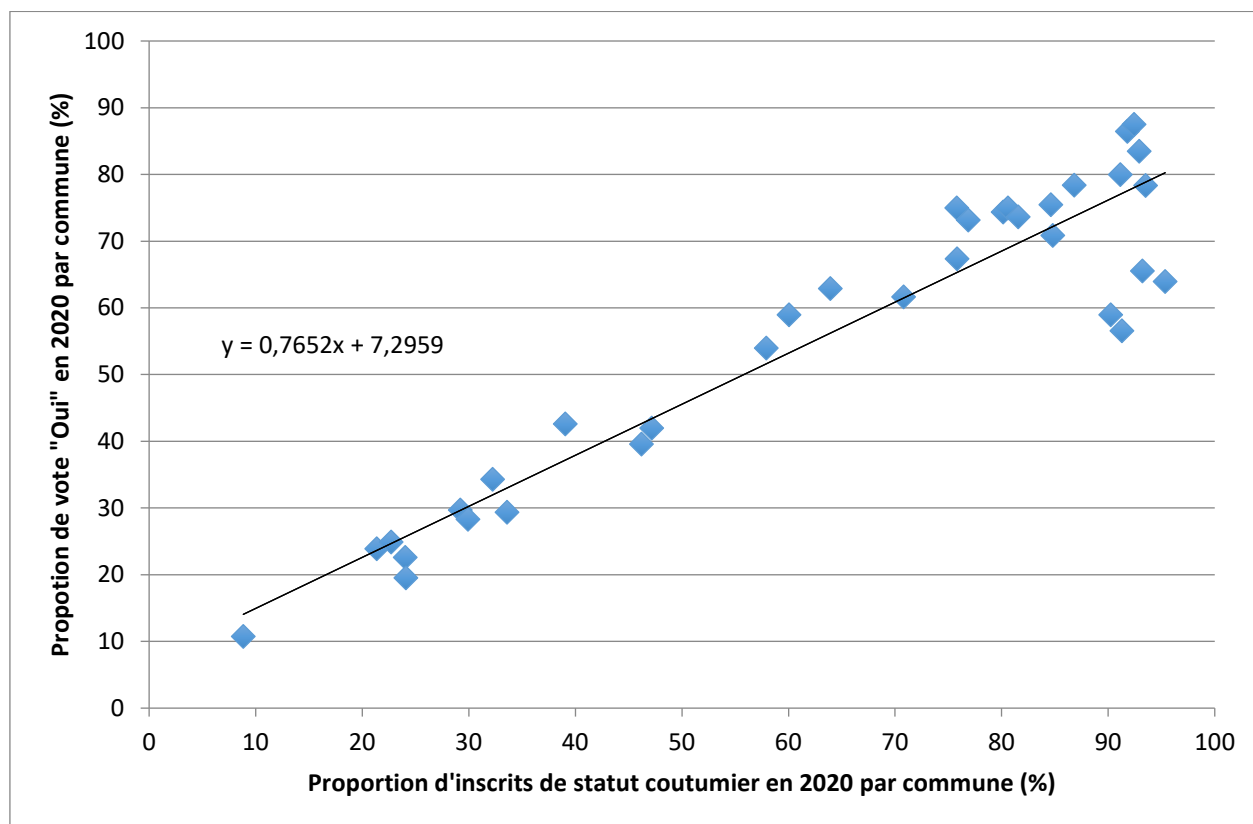
de Kanak dans chaque commune depuis 2014, J. Fourquet et S. Manternach (2018) ont souligné « *une corrélation presque parfaite entre la proportion de Kanak recensés et le résultat du Oui* » (p.2) ce qui indique que la « *la population mélanésienne (Kanak) a voté presque unanimement pour le Oui* » (p.3). Par conséquent, notre étude s'en retrouve-t-elle biaisée ? La validité externe de nos résultats est ici en question (cf. paragraphes suivants).

Les analyses écologiques mentionnées précédemment se basent sur le vote exprimé et sur le pourcentage de Kanak à l'échelle municipale au regard du recensement de 2014. Pour échapper au problème classique de l'erreur liée à l'analyse de l'environnement des électeurs, et afin d'étudier rigoureusement la relation entre l'origine ethnique et le comportement électoral, les analyses doivent également inclure les électeurs inscrits qui choisissent de ne pas voter (abstention) ou qui ne votent ni pour le « Oui » ni pour le « Non » (blancs ou nul). De plus, l'ensemble des habitants n'est pas forcément autorisé à voter au cours de ce référendum ce qui fait de l'utilisation de cette donnée, un indicateur systématiquement biaisé. Utiliser le pourcentage des électeurs inscrits de statut civil coutumier par municipalité constitue un outil d'analyse plus rigoureux que le critère lié à l'identification à la communauté kanak.

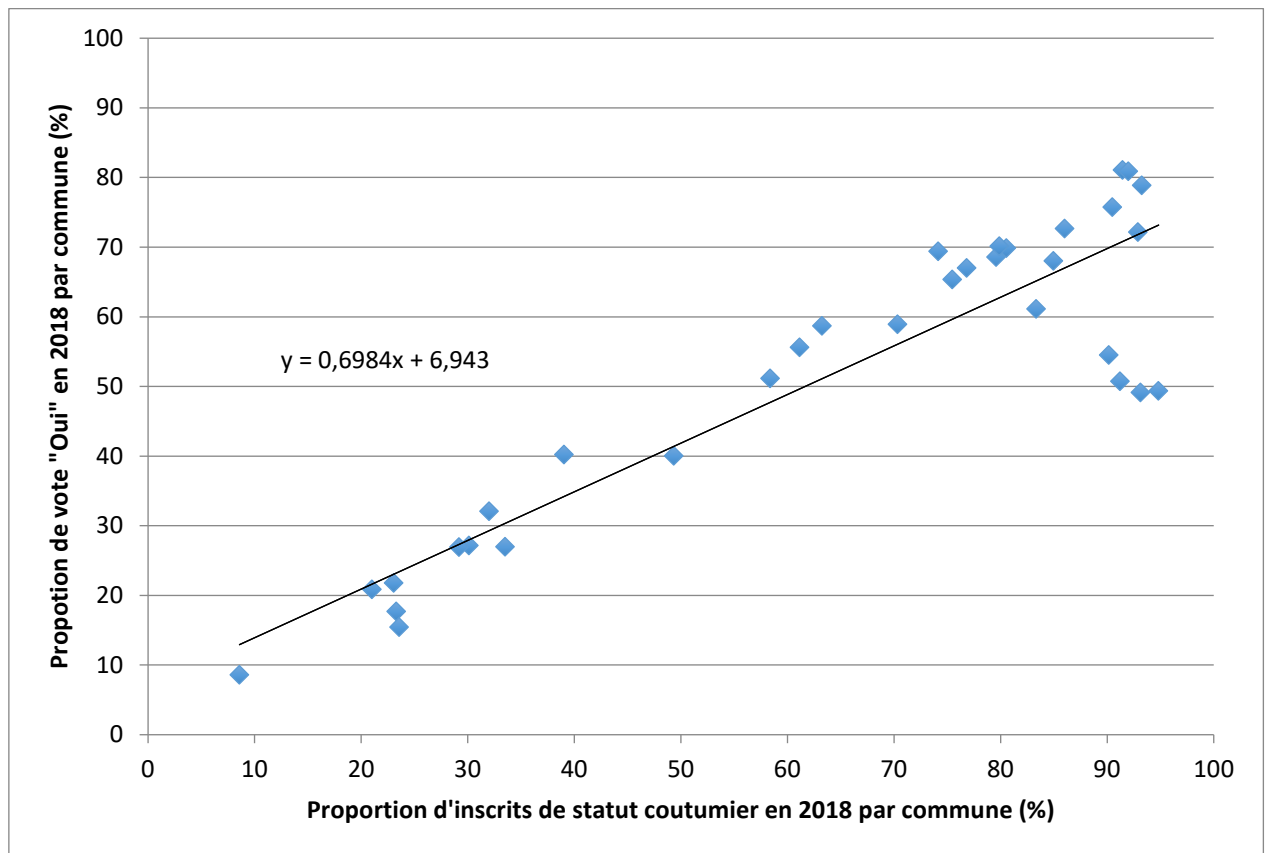
Les graphiques 2 et 3 présentent le pourcentage du vote pour le « Oui » parmi les électeurs inscrits par municipalité en fonction du pourcentage d'électeurs inscrits de statut civil coutumier, respectivement lors du référendum 2020 et 2018. Les deux graphiques comprennent également la ligne de régression bi-variée. S'observe immédiatement que la corrélation n'est pas parfaite entre le fait de voter « Oui » et d'être de statut civil coutumier. Le coefficient de régression est respectivement de 0,77 pour 2020 et de 0,7 pour 2018. Cela signifie que 10 % d'électeurs inscrits de statut civil coutumier de plus dans une commune sont associés à une augmentation du vote pour le « Oui » de 7,7 % en 2020. Les intervalles de confiance des analyses tenant compte de l'environnement et celles individuelles confirment que les résultats ne sont statistiquement pas différents tant en 2020 qu'en 2018. Par conséquent, les résultats du comportement de vote agrégés déclarés et les réponses individuelles à propos du comportement électoral au regard des données collectées par l'enquête sont concordantes. Les résultats de notre étude sur les comportements électoraux selon la communauté sont confortés par des données comportementales et répondent ainsi

aux critères de validité externe.

Graphique 2. Proportion du vote en faveur du « Oui » parmi les électeurs inscrits (%) selon la proportion d'électeurs inscrits de statut civil coutumier (%) à l'échelle municipale lors du référendum 2020.

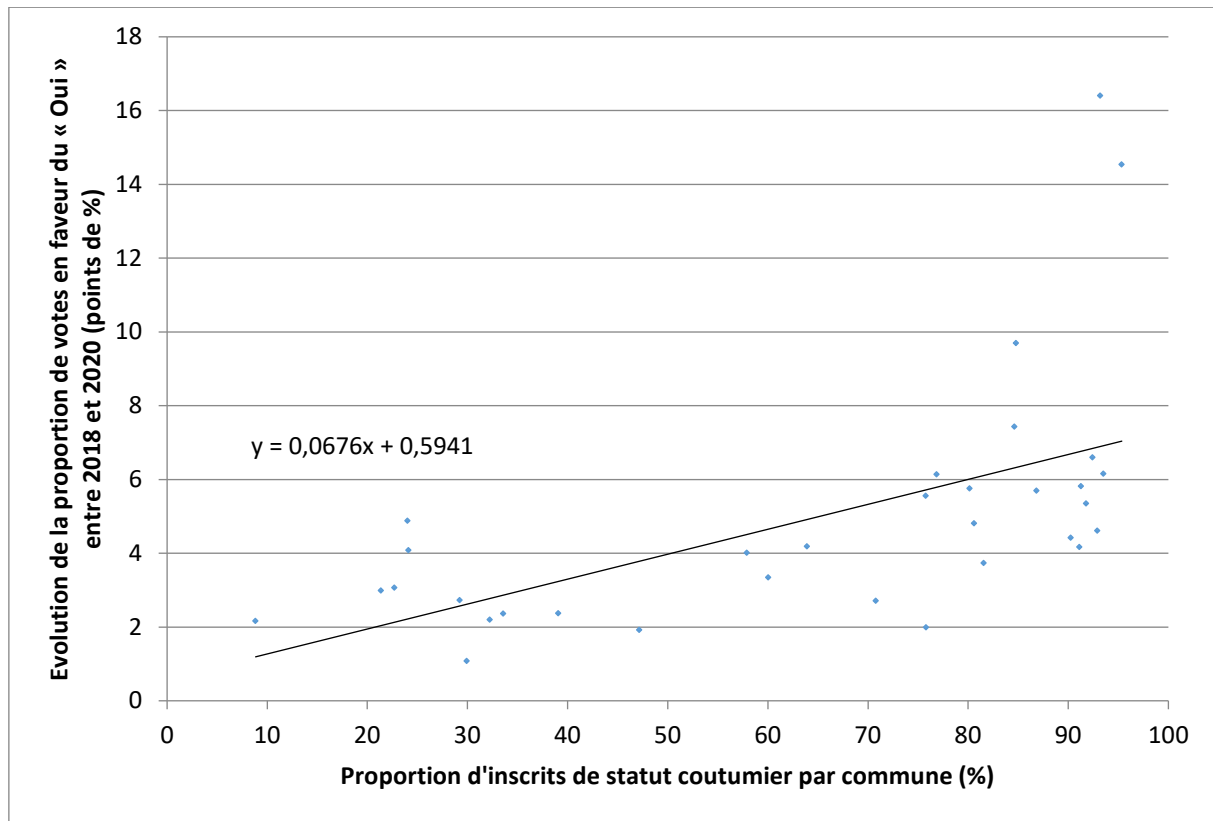


Graphique 3. Proportion du vote en faveur du « Oui » parmi les électeurs inscrits (%) selon la proportion d'électeurs inscrits de statut civil coutumier (%) à l'échelle municipale lors du référendum 2018.



En outre, comme le met en évidence le graphique 4, l'analyse, à partir des données observées au niveau municipal, de l'évolution des comportements électoraux entre les deux référendums confirme une propension plus forte parmi les électeurs kanak de statut coutumier à voter en faveur du Oui (Brouard 2020) : plus la proportion d'électeurs de statut coutumier sur la liste électorale spéciale est élevée, plus la progression du Oui entre 2018 et 2020 est forte. Cette relation se vérifie également quand les cas extrêmes de Lifou et Ouvéa sont omis. Le changement dans le rapport de force référendaire réside dans la propension plus forte de 7 points de l'électorat kanak de statut coutumier à voter en faveur de l'indépendance et de la pleine souveraineté par rapport au référendum de 2018, au détriment de l'abstention principalement. Puisque ce segment électoral représente 46 % du corps électoral référendaire, l'inclination indépendantiste renforcée en son sein rend compte de la plus grande partie de la hausse du Oui parmi les inscrits.

Graphique 4. Evolution de la proportion de votes en faveur du « Oui » entre 2018 et 2020 (points de pourcentage) parmi les électeurs inscrits selon la proportion d'électeurs inscrits de statut civil coutumier à l'échelle municipale (%).



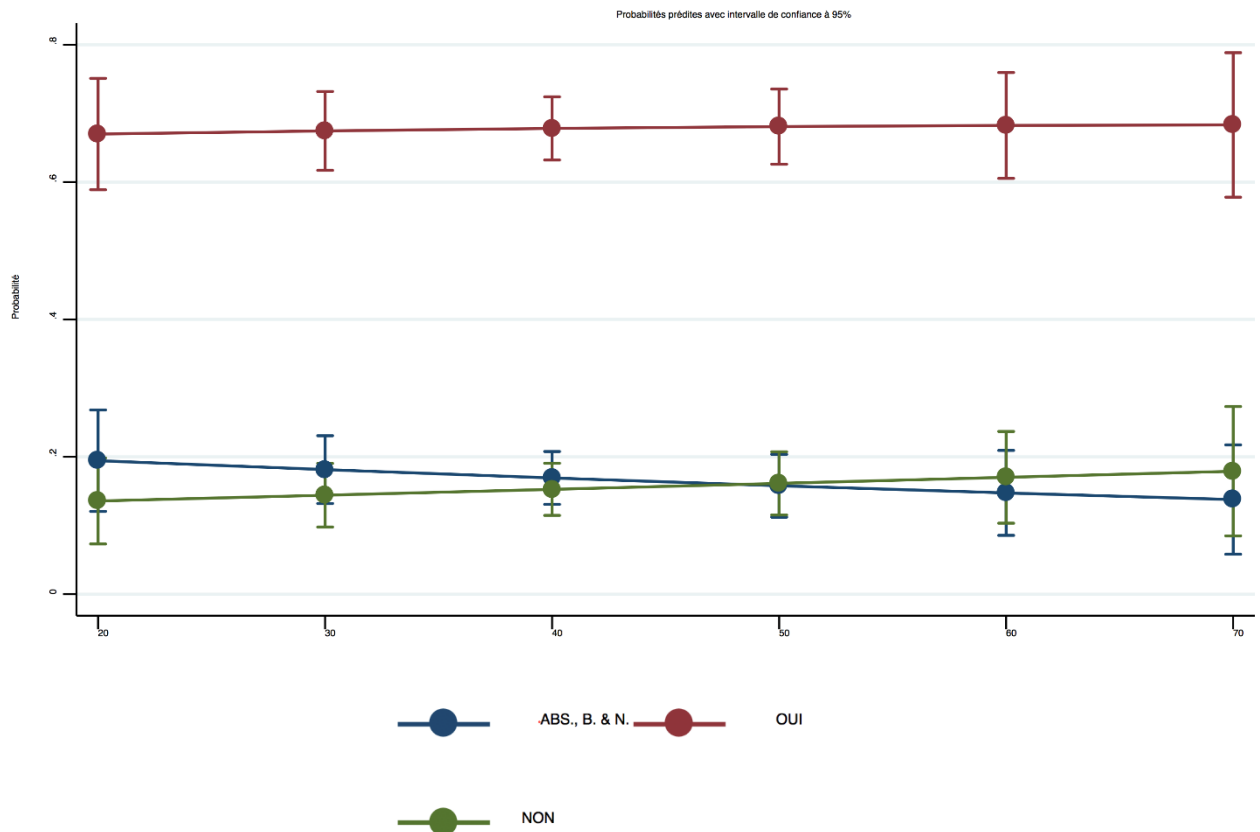
III. Les facteurs sociodémographiques des comportements référendaires parmi les répondants de la communauté kanak

Le fait d'appartenir à au moins **une autre communauté également** est associé à un vote Oui moins probable (-23 points en moyenne) et à un vote Non plus probable (+19 points en moyenne) au sein des répondants appartenant à la communauté kanak.

Ceteribus paribus, dans la communauté kanak, les **femmes** ont une probabilité de voter Oui inférieure d'environ 6 points aux hommes et, corrélativement, de voter Non supérieure de peu ou prou 6 points également. Il n'y a pas eu d'évolutions différenciées entre les deux référendums selon le genre de nature à atténuer la surreprésentation des

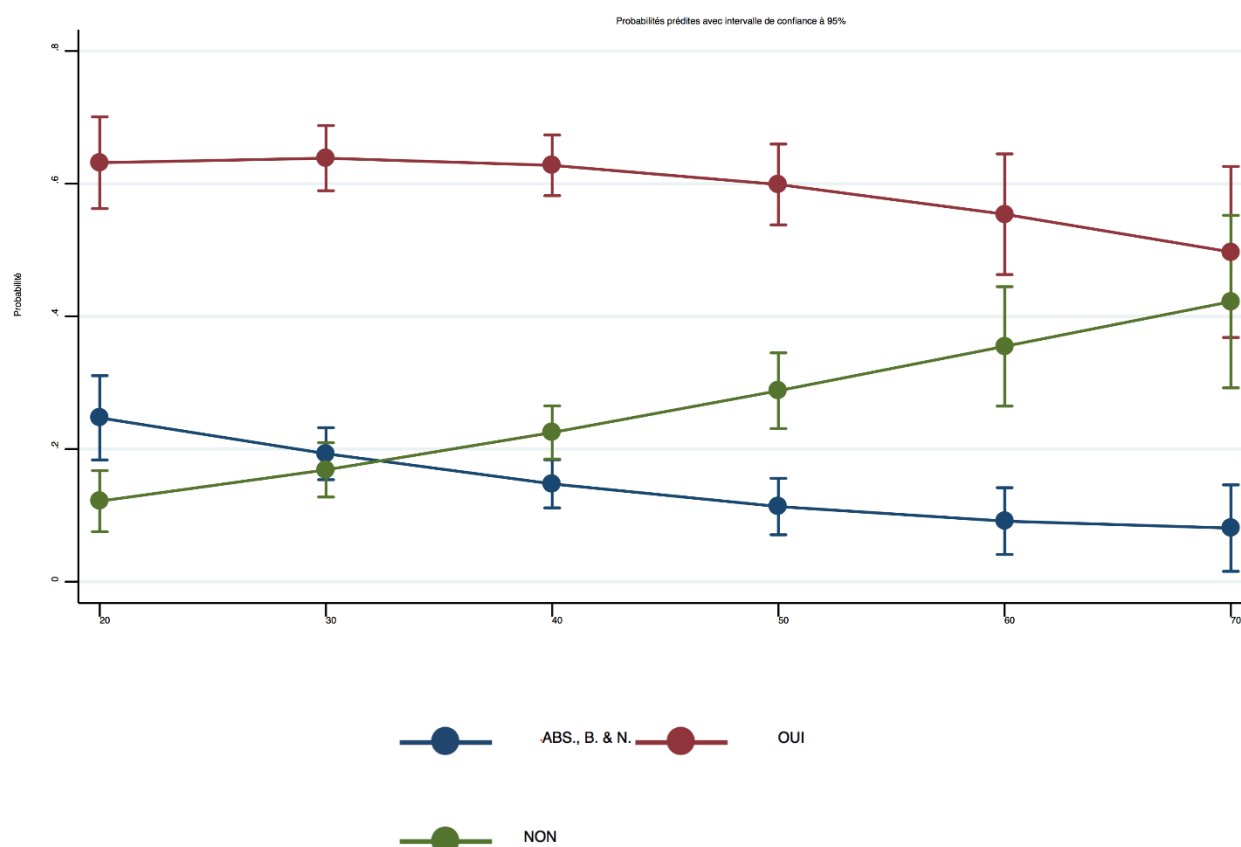
femmes dans le vote Non parmi les Kanak.

Graphique 5. Comportements électoraux selon l'âge parmi les hommes appartenant à la communauté kanak (probabilité prédite moyenne)



L'âge, quant à lui, n'est pas associé à des comportements référendaires spécifiques indépendamment du genre. Les graphiques 5 et 6 présentent les probabilités moyennes de vote selon l'âge selon le genre. Il n'y a pas de changement parmi les hommes kanak. Cependant les comportements référendaires des femmes kanak diffèrent selon l'âge. Les résultats montrent que les plus jeunes d'entre elles ont moins tendance à voter Non (12 % à 20 ans) en comparaison avec leurs aînées (plus de 42 % à 70 ans). Inversement, les plus jeunes d'entre elles sont plus susceptibles de s'abstenir que leurs aînées : 25 % à 20 ans contre 8 % à 70 ans. A 70 ans, les probabilités de voter Oui et Non ne sont pas discernables statistiquement.

Graphique 6. Comportements électoraux selon l'âge parmi les femmes appartenant à la communauté kanak (probabilité prédite moyenne)



Le **revenu** est un indicateur du statut socio-économique de la famille fortement corrélé avec le niveau de diplôme ainsi qu'avec les professions et catégories socioprofessionnelles. Par rapport aux répondants dont le revenu du foyer est inférieur à 150 000 CFP, la probabilité de ne pas se prononcer lors des référendums est moins élevée de 9 et 14 points parmi les répondants dont le revenu du foyer est respectivement compris dans l'intervalle 150 000 – 450 000 CFP et supérieur à 450 000 CFP. Entre 2018 et 2020, les différences de comportement référendaire selon le revenu se sont atténuées sans disparaître cependant.

Toutes choses égales par ailleurs, en comparaison d'un résident du reste de la Grande Terre électeur dans sa commune, **résider et voter dans le Grand Nouméa** va de pair, parmi les répondants kanak, avec une propension à l'abstention et au vote Non plus élevée en moyenne de 12 points ainsi qu'avec une probabilité de voter Oui moins élevée

de 24 points. En comparaison, aucune différence n'est statistiquement significative pour ce qui concerne les résidents des Loyautés qui votent dans l'agglomération. Entre les deux référendums, le recul de la non-participation a été massif (-23 %) parmi les résidents électeurs kanak du Grand Nouméa, au profit du vote Oui, atténuant ainsi sa sous-représentation sans affecter, néanmoins la surreprésentation persistante du vote Non en leur sein (ce dernier restant naturellement minoritaire).

L'inscription sur les listes électorales hors du lieu de résidence est associée à des comportements référendaires spécifiques : probabilité de ne pas exprimer de choix supérieure de 13 points en moyenne au détriment essentiellement du vote Oui (probabilité inférieure de - 11 points). Ce phénomène touche particulièrement les électeurs du Grand Nouméa qui n'y votent pas. Entre les deux référendums, les différences associées à la « mal-inscription » ont été accentuées puisque l'abstention, les votes et nuls ont reculé significativement, parmi les électeurs votant sur leur lieu de résidence, au profit d'une progression comparable des votes Oui alors qu'aucune évolution significative n'est perceptible parmi les électeurs ne votant pas sur leur lieu de résidence.

Enfin dernier facteur étudié, **l'affiliation religieuse** ne discrimine que faiblement parmi les répondants kanak. Il n'y a pas de différence significative dans les comportements référendaires entre les catholiques, les protestants et les personnes sans religion. Seuls ceux ayant une autre affiliation religieuse (témoin de Jéhovah, musulman, etc.) sont nettement plus enclins à ne pas se prononcer (+18 points par rapport aux catholiques) au détriment du vote Oui. Néanmoins, cette spécificité s'est fortement atténuée lors du second référendum.

IV. Les facteurs sociodémographiques des comportements référendaires parmi les répondants des communautés non-kanak

Le fait d'appartenir à au moins une autre communauté également (hors communauté

kanak) n'est pas associé des comportements référendaires différents parmi les répondants appartenant aux communautés non-kanak. Il n'y a pas non plus de différence selon le **genre**. Cependant, s'observent des évolutions divergentes. Si la non-participation a reculé entre 2018 et 2020, tant chez les hommes que chez les femmes, ces évolutions sont associées chez les femmes à une hausse du vote Oui et à une hausse du vote Non chez les hommes.

L'**âge** est, quant à lui, associé à des comportements référendaires spécifiques, mais seulement chez les hommes. Les résultats montrent que les plus jeunes ont moins tendance à voter Non – 76 % à 20 ans – en comparaison avec leurs aînées – plus de 89 % à 70 ans – et à l'inverse à plus voter Oui : 12 % à 20 ans et 2 % à 70 ans.

Le **revenu** est également un indicateur pertinent. Par rapport aux répondants dont le revenu du foyer est inférieur à 250 000 CFP, la probabilité de ne pas se prononcer lors des référendums est moins élevée de 9 points parmi les répondants dont le revenu du foyer est supérieur à 450 000 CFP. Corrélativement le vote Non est plus probable dans une proportion comparable. L'abstention entre 2018 et 2020 n'a pas reculé parmi les répondants dont le revenu du foyer est inférieur à 250 000 CFP alors qu'elle a reculé dans les deux autres groupes, et plus particulièrement parmi les répondants dont le revenu du foyer est respectivement compris entre 250 000 et 450 000 CFP, et cela au profit du vote Non.

Toutes choses égales par ailleurs, en comparaison d'un résident du **Grand Nouméa**, **résider hors du Grand Nouméa** va de pair, parmi les répondants non-kanak, avec une propension au vote Oui plus élevée en moyenne de 10 points ainsi qu'avec une probabilité de voter Non moins élevée d'une ampleur comparable. Entre 2018 et 2020, parmi les répondants non-kanak résidant dans le Grand Nouméa, la non-participation a reculé significativement (-9 %) au profit du vote Non⁵. L'inscription sur les listes électorales hors du lieu de résidence n'est, en revanche, pas associée à des comportements référendaires spécifiques.

⁵ Entre 2018 et 2020, le nombre d'abstentions, de votes blancs et nuls a diminué de 17,5 % dans le Grand Nouméa.

Enfin dernier facteur étudié, **l’affiliation religieuse** est associée à des comportements référendaires spécifiques parmi les répondants non-kanak. En comparaison des répondants catholiques, les répondants protestants ont une probabilité de voter Non inférieure de près de 25 points. Une relation strictement inverse s’observe pour la probabilité de voter Oui. En outre, ceux ayant une autre affiliation religieuse (témoin de Jéhovah, musulman, etc.) sont nettement plus enclins à ne pas se prononcer (+24 points par rapport aux catholiques) au détriment du vote Non. Parmi ces derniers, cette tendance s’est atténuée en 2020 essentiellement au profit du vote Non. Un recul de l’abstention, des votes blancs et nuls a également été observé parmi les répondants protestants et catholiques.

Conclusion.

Dans cette synthèse, plusieurs facteurs associés au comportement lors du référendum sur l’indépendance en Nouvelle-Calédonie en 2020 ont été analysés à partir d’une enquête auprès d’un échantillon représentatif, en comparaison avec celui de 2018. Les résultats montrent que la progression du Oui en deux ans est principalement due à un vote dans ce sens plus important des Kanak, des Océaniens et de la population hors de l’agglomération du Grand Nouméa. Outre l’appartenance communautaire, d’autres caractéristiques influent sur le vote. Chez les Kanak, les femmes plus âgées votent moins en faveur du Oui, tandis que les individus qui perçoivent le plus de revenus ont plus voté pour l’indépendance relativement à ceux qui en ont le moins. Enfin, les autochtones qui résident dans le Grand Nouméa s’abstiennent plus que ceux qui vivent en dehors de l’agglomération.

S’agissant des non-Kanak, il n’y a pas de différence de genre. Cependant, chez les hommes, les plus âgés votent plus en faveur du Non que les moins jeunes. Par ailleurs, la propension à voter en faveur du Oui est plus élevée hors du Grand Nouméa. La religion semble être aussi un facteur explicatif également puisque les non Kanak protestants ont plus tendance à voter Oui que les catholiques.

Les régularités et changements des comportements référendaires mis en lumière dans le présent article prenaient sens dans des contextes politiques dont les caractéristiques diffèrent

sensiblement de celui dans lequel le troisième référendum d'autodétermination prévue par les accords de Nouméa va se dérouler. En effet, l'appel à la non-participation à la consultation du 12 décembre 2021 ne se limite pas aux mouvements indépendantistes (notamment le Parti Travailleiste, l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak Exploités et le collectif de Gossanah) qui ont eu ce mot d'ordre lors du scrutin du 4 novembre 2018 mais rassemble la totalité des mouvements indépendantistes et, par conséquent, ses principales composantes (les membres du FLNKS ainsi que les autres partis ou syndicats indépendantistes). Les comportements référendaires prendront, donc, sans aucun doute, des modalités nettement différenciées, probablement plus proches de celles observées lors du scrutin référendaire du 13 septembre 1987.

Bibliographie sélective de la synthèse :

-Brouard S., Gorohouna S., Tutugoro A., 2019, Les déterminants du comportement électoral au cours du referendum du 4 novembre 2018 en Nouvelle-Calédonie, Cahiers du LARJE, n°2019-6, décembre 2019.

-Brouard S., 2020, « La progression du oui au référendum en Nouvelle-Calédonie. Mobilisation et inclination renforcées de l'électorat Kanak en faveur de l'indépendance », Sciences Po CEVIPOF, note 3, octobre 2020, 8 p.

-Brouard S., Vasilopoulos P., Gorohouna S., Hönnige C., Kerrouche E., 2021, Emotions and voting behavior in self-determination referendums: The case of New Caledonia in 2018 : The case of New Caledonia in 2018. Electoral Studies. 102251. ISSN 0261-3794

-Fourquet J., Manternach S., 2018, Référendum en Nouvelle-Calédonie : un territoire toujours très divisé, Fondation Jean Jaurès, novembre 2018. <https://www.jean-jaurès.org/publication/referendum-en-nouvelle-caledonie-un-territoire-toujours-tres-divise/>

PRÉSENTATION DU LARJE (EA 3329)

Le Laboratoire de Recherches Économique et Juridique est le principal centre de recherche calédonien se concentrant sur le droit et l'environnement humain, économique et social insulaire. Le processus d'émancipation progressive du pays place la recherche juridique dans un contexte institutionnel inédit et soulève, pour l'analyse économique, des questions spécifiques en termes de viabilité des activités, comme de mesure des inégalités.

La problématique humaine a une importance essentielle en Nouvelle-Calédonie, au vu de l'histoire de son peuplement et de l'instabilité de ses statuts successifs. L'égalité des différents statuts civils, le rapport juridique complexe au sol, l'adaptation du droit du travail à la société océanienne, l'enchevêtrement des normes et des compétences juridiques, la question du droit constitutionnel calédonien, la citoyenneté ou encore le statut des peuples autochtones, forment des pistes de recherche particulières à la Nouvelle-Calédonie. Il est également temps de faire un bilan des Accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998). L'optique est de mesurer le rééquilibrage, qui est le critère essentiel d'évaluation de l'action publique. La voie d'un développement soutenable nécessite d'assurer l'intégration de l'ensemble des communautés au système d'échanges économiques, afin d'assurer une répartition des bénéfices de la croissance et de la rente minière. En raison de l'existence des grandes réalisations industrielles, les problématiques de la mine, du nickel, de la protection de la biodiversité terrestre et maritime comme du droit de l'urbanisme et de la construction sont fortement privilégiées.

L'autre champ d'analyse proposé concerne les relations économiques de la Nouvelle-Calédonie avec la Métropole. La question des transferts financiers, au travers de l'étude des finances publiques et de la fiscalité, est essentielle. L'émancipation prévue par l'Accord de Nouméa pose la question des ressources propres que la Nouvelle-Calédonie devra générer. L'étude des réformes fiscale et monétaire découle de ce questionnement.

L'équipe entend favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie. Dans cette optique, les membres de l'équipe favorisent les ouvertures internationales par des collaborations avec les universités anglo-saxonnes de la zone, les institutions régionales (AUF, CPS, PROE) ou les agences de moyens (CNRT, GOPS).

Le LARJE édite une série de Working-Papers (Les Cahiers du LARJE), et organise régulièrement des séminaires et des manifestations nationales et internationales. Le site Web (<http://larje.unc.nc>) est une source de documentation très riche, qui offre, par mots-clés, le libre accès aux résultats de la recherche, comme aux débats de société qui traversent la Nouvelle-Calédonie et l'Outre-mer.

LES DERNIERS CAHIERS DU LARJE

<https://larje.unc.nc/fr/recherches/cahiers-du-larje/tous/>

- Cahier n° 2021-1 :** Les effets du contexte scolaire : pairs et performances des jeunes en Nouvelle-Calédonie, Florent Sary, Amélie Chung
- Cahier n° 2020-4 :** Intégration de la population autochtone dans l'économie de marché autour de l'usine du Nord : une autre voie économique est-elle possible ?, Samuel Gorohouna
- Cahier n° 2020-3 :** Pour un réexamen du triptyque « décolonisation, indépendance, souveraineté » au prisme de l'expérience néocalédonienne, Séverine Blaise, Carine David, Gerard Prinsen
- Cahier n° 2020-2 :** Seeking for tipping point in the housing market: evidence from a field experiment, Sylvain Chareyron, Samuel Gorohouna, Yannick l'Horty, Pascale Petit, Catherine RIS
- Cahier n° 2020-1 :** Rééquilibrage - Politique de réduction des inégalités en Nouvelle-Calédonie. Le rôle des politiques éducatives, Catherine RIS
- Cahier n° 2019-10 :** Quel avenir institutionnel partagé pour la Nouvelle-Calédonie ?, Mathias Chauchat
- Cahier n° 2019-9 :** Auto-détermination et géographie électorale en Nouvelle-Calédonie : cristallisation politique ou indépendance ?, Pierre-Christophe Pantz
- Cahier n° 2019-8 :** L'ONU au service du processus d'émancipation de la Nouvelle-Calédonie, Caroline Gravelat
- Cahier n° 2019-7 :** Le nickel, vecteur d'indépendance ou de dépendances ?, Jeanne Adrian
- Cahier n° 2019-6 :** Les déterminants du comportement électoral au cours du referendum du 4 novembre 2018 en Nouvelle-Calédonie, Sylvain Brouard, Samuel Gorohouna, Anthony Tutugoro
- Cahier n° 2019-5 :** La délicate adaptation de la tradithérapie kanak au système de santé calédonien : essai de synthèse sur les difficultés au plan de la coutume autochtone et du droit français, Antoine Leca
- Cahier n° 2019-4 :** Intégration dans l'économie de marche autour de l'usine du nord : une nouvelle voie économique kanak ?, Samuel Gorohouna
- Cahier n° 2019-3 :** Formation des équipes enseignantes, décrochage et réussite scolaires, Amélie Chung, Pierre-Yves Le Roux, Olivier Galy, Catherine Ris
- Cahier n° 2019-2 :** Théorie partenariale de la gouvernance, Bernard Grand, Philippe Grill
- Cahier n° 2019-1 :** Profit vs morality, results from a survey experiment on discrimination, Mathieu Bunal, Elisabeth Tovar
- Cahier n° 2018-6 :** Veille et éclairage juridiques, Christine Bidaud-Garon
- Cahier n° 2018-5 :** Vous ne dormirez pas chez moi ! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique, Mathieu Bunel, Yannick l'Horty, Souleymane MBaye, Loïc du Parquet et Pascale Petit